

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. Lorsqu'il a levé la séance à 5 heures, le comité étudiait un amendement à l'article 2, présenté par le député de Saint-Jean-Est.

M. Lundrigan: Je vous remercie, monsieur le président. Je dois d'abord féliciter le comité d'avoir obtenu le quorum si tôt ce soir. Quand le débat a été interrompu à 5 heures, nous parlions d'un amendement de mon ami de Saint-Jean-Est concernant la nécessité de réintroduire dans le bill à l'étude, le bill sur l'organisation du gouvernement, présenté au nom du très honorable, estimé et distingué premier ministre du Canada, un titre qui au moins conserverait aux pêcheries le statut de problème économique prioritaire au Canada. Notre motion et notre amendement ont été présentés de façon à mettre en lumière l'importance des ressources marines pour le Canada. Quand nous parlons de ressources marines, nous devrions peut-être dire ce que les ressources marines signifient par rapport à l'économie canadienne. Nous ne songeons nullement à la nécessité d'avoir un ministre qui protégerait l'industrie de la pêche à la morue. Nous ne songeons nullement à la nécessité d'avoir un ministre des Pêches qui protégerait l'industrie du pleuronecte ou du poisson de fond. Nous songeons à la nécessité d'avoir un porte-parole quelconque à la Chambre des communes pour toutes les questions touchant les ressources marines.

La plupart des pays, y compris l'Union soviétique, les pays de l'Europe occidentale, les pays scandinaves et les pays ibériques reconnaissent les ressources marines comme l'un des derniers grands défis au développement de leurs pays. Jusqu'à la présentation du bill C-207, nous avons eu au Canada un ministre des Pêches qui, tout en ne pêchant pas par excès d'initiative, de vivacité, d'ingénuité et d'agressivité, occupait néanmoins une sorte de position de prestige du fait que le représentant du ministère des Pêches occupait un fauteuil au premier rang et qu'il pouvait prendre sur lui de répondre au nom de l'industrie canadienne de la pêche.

Nous avons prétendu qu'il était nécessaire que le Canada accroisse le prestige et l'importance du ministère des Pêcheries. Nous ne faisons pas cette proposition pour des raisons sentimentales. Je n'ai pas l'intention, en ma qualité de député canadien d'une circonscription surtout constituée de pêcheurs, de prétendre que notre ministère des Pêches devrait occuper un rôle de tout premier plan dans le gouvernement canadien pour des raisons sentimentales, ou simplement pour faire reconnaître nos régions maritimes de l'Est ou de l'Ouest. C'est une considération qui repose essentiellement sur le fait que les ressources maritimes occupent une position-clé dans l'économie.

Mon honorable ami de South Shore qui, il y a quelques jours a proposé un amendement, a dit que nous devrions peut-être commencer par établir le ministère des Pêches et le conserver comme entité distincte. Comme cette recommandation a été refusée, nous avons proposé sous forme d'amendement qu'il y ait un véritable sous-ministre des Pêches. On a défait cette proposition. Je ne me souviens pas au juste de la répartition du vote, mais je me souviens que tous les ministériels ont voté contre la motion. Cette attitude était inacceptable aux yeux de l'industrie canadienne de la pêche, des pêcheurs cana-

[M. l'Orateur.]

diens. Il semble incroyable que telle ait été la réponse du premier ministre juste du Canada, qui avait promis de supprimer les inégalités en régions, car il s'agit des quatre provinces de l'Atlantique, de l'Est du Québec et de la Colombie-Britannique.

L'amendement proposé par mon honorable ami de Saint-Jean-Est est très simple. Au lieu d'un ministère de l'Environnement dont dépendent de nombreuses subdivisions, notamment celle des pêches, celle de l'écologie, celle de l'environnement, tout ce qui se rapporte à la pollution, y compris l'effluent produit par les usines de pâte et papier et l'effluent souillé de mercure provenant d'usines diverses, et ainsi de suite, il y aurait un ministère des Pêches reconnu dans la désignation de ministère des Pêches et de l'Environnement. Je ne peux croire que le gouvernement de notre pays n'accèdera pas à cette très simple demande que les pêches aient au moins une place reconnue dans l'économie canadienne.

Une voix: Et le blé, alors?

M. Lundrigan: En 1957, nous avons un ministère des Pêcheries. Quelqu'un me disait aujourd'hui que ce ministère avait acquis son caractère véritable en 1932, après des décennies de palabres, de réflexion et d'activité de la part des intéressés au Canada. On a peut-être atténué un peu la question en parlant d'un ministère des Pêcheries et des Forêts, mais maintenant, nous prenons des mesures pour éliminer complètement le ministère des Pêches et créer un ministère de l'Environnement chargé de la pollution sous toutes ses formes, y compris, je suppose, la pollution causée par le bris de thermomètres. Hier soir au réseau national de télévision, on a dit que tant de livres de mercure sont libérées dans l'atmosphère par suite des millions de thermomètres qui se brisent au cours d'une année.

• (8.10 p.m.)

Je vois le président du Conseil du Trésor, gardien des fonds publics, qui me regarde, et mon honorable ami qui a parlé de la pollution hier à Vancouver et désire participer à l'action occupe également son fauteuil. Ces estimés et honorables représentants sont venus ici dans l'espoir de participer au débat, et nous ne nous y opposons certainement pas. Tout ce qui se rapporte à l'environnement et à la qualité de la vie devrait figurer parmi les premières préoccupations des partisans du gouvernement à l'heure actuelle.

Si nous reléguons le ministère des Pêches au troisième rang, si au lieu d'avoir un authentique sous-ministre des Pêches nous avons un sous-ministre suppléant, bien moins haut placé qui de temps à autre, lorsqu'il parviendra à obtenir un rendez-vous, pourra parler au ministre, alors il nous faudra au moins avoir un ministère des Pêches et de l'Environnement. Le gouvernement ne peut prétendre que ce serait malcommode ou qu'on s'y perdrait car nous avons déjà quantité de ministères semblables, comme celui de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui s'occupe aussi de la Commission du blé, ou même l'actuel ministère des Pêches et des Forêts.

Nous estimons que ce serait là une raison légitime d'accepter notre amendement. Cela conférerait au minis-